

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 12 gbre 1850

3^e Division.

1^{er} Bureau.

École Française
à Rome

Approbation
du Comptes des Recettes
& Dépenses du 1^{er} Avril
au 1^{er} Août 1850.

Recu le 24 9^{bre}

Monsieur le Directeur, J'ai reçu, joints
à la lettre que vous m'avez fait l'honneur
de m'écrire le 10. Avril dernier, le Bordereau
de pièces justificatives et l'appui, de
recettes & dépenses de l'École Française à
Rome, du 1^{er} Avril au 1^{er} Août 1850,
présentant :

La recette	34,921 ^f .71 ^c
La dépense	29,918 - 60
Excédant de recettes	5,003 - 11

J'ai fait examiner ce Comptes
dont la parfaite exactitude a été constatée.
Je l'ai en conséquence approuvé.

Après, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

(Signature)

M. Blanc, Directeur de l'École Française à Rome.

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 21 *jan* 1850. 336

3^e Division
Beaux-Arts.
1^{er} Bureau.

Monsieur le Directeur, l'Académie
des Beaux-Arts n'a pas décerné de premier
grand prix de peinture historique dans les concours
de 1848. Elle a conséquemment une place de pensionnaire
à l'École Française à Rome et restée vacante
pour cinq années à partir du 1^{er} Janvier 1849.

D'après l'avis de l'Académie des Beaux-Arts,
j'ai accordé les trois années de cette place, qui restent
à couvrir, à dater du 1^{er} Janvier 1851, à M. Bouguereau
qui a remporté le 1^{er} premier grand prix de peinture
historique, aux concours de 1850.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de
vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour
recevoir M. Bouguereau en qualité de
Pensionnaire de l'École Française à Rome,
pour trois années à partir du 1^{er} Janvier 1851 et
le faire jouir des privilèges accordés à cette qualité.

Agrez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur.

J. Roussin

M. Alaux, Directeur de l'École Française à Rome

Paris, le 27^{bre} 1856.

Ministère
de l'Intérieur.

3^e. Division.

14^e. Bureau.

École Française
à Rome

Projet de Budget
pour l'exercice 1857.

Monsieur le Directeur, par ma lettre
du 21. novembre dernier, je vous ai annoncé
que, par l'avis de l'Académie des Beaux-Arts,
j'avais accordé à M. Bouguereau, qui a
remporté le 2^e. premier grand prix de peinture
historique, au Concours de 1850, les trois
années restant à courir, à dater du 14. Février
1851, de la pension ~~vacante~~ de l'École de
Rome, restée vacante, depuis le Concours
de 1848, où le grand prix de peinture
n'a pas été décerné.

Cette concession augmentera nécessairement
le chiffre du projet de Budget pour 1857,
que vous m'avez adressé par votre lettre du
4. 8^{me} dernier. Il sera donc nécessaire que vous
établissiez un autre projet, comprenant les
dépenses affectées au nouveau pensionnaire.
Aussitôt que ce document me sera parvenu,
je l'examinerai, & l'approuverai, s'il y a lieu.

D'après

M. le Directeur de l'École Française à Rome.

D'après les explications que vous me donnez
sur l'impossibilité d'employer en 1850 les 1200 francs,
applicables à des frais d'incubation, que je vous
avais autorisé à porter en dépense au Budget de
l'Éclaircissement, je vous prie à ce que cette allocation
soit reportée au projet de Budget de l'Éclaircissement
1851.

Agnez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

W. Maréchal